

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard, tenue le 29 octobre 2019, à 8h00, sous la présidence de M. André Gagnon, maire.

PRÉSENCES :

Sont présents M. Francis Gagné, M. Jocelyn Gagné, Mme Sonia Tremblay, Mme Ginette Camiré, M. Raymond St-Onge et M. Jacques Lirette.

Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

AVIS DE CONVOCATION :

Il est constaté que l'avis de convocation de la présente séance a été remis à chacun des membres du conseil conformément à l'article 152 du Code Municipal. Les membres du conseil consentent unanimement à ce que les sujets suivants soient traités lors de la présente séance :

- Nomination de M. Paul-Eugène Poulin comme membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Avis de motion – règlement no. 302-2019 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux;
- Signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Programme d'infrastructures municipales d'eau;
- Recommandation de paiement no. 3 pour le rang Saint-Édouard ainsi que l'acceptation définitive des travaux par WSP Canada Inc.;
- Demande de salle à prix moindre pour le Centre Municipal par la Fabrique Sainte-Mère de Jésus;

178-10-2019

NOMINATION DE M. PAUL-EUGÈNE POULIN COMME MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise la nomination de M. Paul-Eugène Poulin à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de M. Gérald Gourde.

179-10-2019

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 302-2019 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX :

Avis de motion est donné par M. Jacques Lirette que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour adoption un règlement pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux. Un projet de règlement est présenté séance tenante.

180-10-2019

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 1.1 DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal autorise le maire M. André Gagnon à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Programme d'infrastructures municipales d'eau.

181-10-2019

RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO. 3 POUR LE RANG SAINT-ÉDOUARD AINSI QUE L'ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX PAR WSP CANADA INC. :

Considérant les travaux de réfection effectués à l'automne 2018 sur le rang Saint-Édouard;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil municipal accepte la recommandation de paiement no. 3 ainsi que l'acceptation définitive des travaux de WSP Canada Inc. au montant de 53 228.10 \$ incluant les taxes en date du 24 octobre 2019 concernant les travaux sur le rang Saint-Édouard.

182-10-2019

DEMANDE DE SALLE À PRIX MOINDRE POUR LE CENTRE MUNICIPAL PAR LA FABRIQUE SAINTE-MÈRE DE JÉSUS :

Il est résolu à l'unanimité :

Que soit autorisée la location à titre gratuit du Centre Municipal les 24 et 25 avril 2020 par la Fabrique Sainte-Mère de Jésus pour la tenue d'une activité de financement.

André Gagnon, maire

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, André Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gagnon, maire

Je, soussignée, Marie-Eve Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance extraordinaire est disponible.

Marie-Eve Parent, directrice générale
et secrétaire-trésorière